

CHARTRE DU « BIEN VIEILLIR » À SAINT POL DE LEON

AUTONOMIE ET MOBILITE

1. Poursuivre l'accessibilité de la ville

- ✧ Prendre en considération les besoins des séniors lors des aménagements de la ville : mobiliser les services techniques pour la création de voies piétonnières, l'aménagement d'espaces de repos...

2. Soutenir des actions de transports individuels et collectifs

- ✧ Améliorer les actions de transport en cours, en faveur des séniors : tickets-taxis, navettes marché.
- ✧ Procéder à la mise en place de moyens de transport pour favoriser les sorties au bord de mer ou les déplacements hors commune.

3. Développer la solidarité citoyenne

- ✧ Mettre en place un système de covoiturage pour les personnes sans possibilité de transport.
- ✧ Développer des liens de solidarité ou de parrainages entre voisins pour des échanges de service.

4. Diffuser toutes actions de prévention santé

- ✧ Créer des campagnes de sensibilisation aux risques à l'aide d'animations ponctuelles :
 - prévention des chutes,
 - prévention sécurité routière,
 - prévention hygiène alimentaire...
- ✧ Développer les relations et entretenir des liens forts avec le
 - Groupement Gérontologique du pays de Morlaix,
 - Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination),
 - L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural),
 - L'ADS (Association de Développement Sanitaire),
 - L'EPHAD de Kersaudy...,afin d'être acteur dans la prise en charge des personnes vieillissantes.

VIE SOCIALE ET SOLIDARITE

5. Développer une information de proximité

- ⤴ Editer un « *Guide du Bien Vieillir à Saint Pol de Léon* » afin d'apporter une bonne connaissance de toutes les possibilités existantes sur la ville (sorties, logement, organismes dédiés, aides diverses...).
- ⤴ Encourager les actions d'aide à l'apprentissage des moyens informatiques.
- ⤴ Permettre aux séniors d'avoir une information dédiée sur le site de la mairie.

6. Encourager l'accès des séniors à la culture, aux sports et aux loisirs, en collaboration avec les services municipaux

- ⤴ Proposer des offres spécifiques aux aînés, développer des activités de 3^e âge...

7. Lutter contre l'isolement

- ⤴ Impulser et soutenir les initiatives des associations visant à rompre l'isolement, renforcer les solidarités (visite à domicile, amitié-écoute, vacances séniors, formation de bénévoles, trocs de services...),
- ⤴ Développer le lien avec la police municipale en signalant les personnes âgées vulnérables pour une surveillance de proximité.

8. Favoriser l'intégration et les relations avec les aînés

- ⤴ Mobiliser la participation des séniors en favorisant des initiatives intergénérationnelles (fêtes de quartier ou inter-quartiers, jardins communautaires, soutien scolaire, réseau vigi-séniors,...).
- ⤴ Au sein d'une instance municipale, créer un « *Office des Séniors* » constitué de représentants des quartiers pour une meilleure connaissance et une réponse adaptée aux besoins de la population.

HABITAT

9. Aider au maintien à domicile des séniors

- ✦ Orienter les séniors vers des structures permettant un diagnostic pour l'adaptation de leurs logements.
- ✦ Accompagner les nouveaux besoins liés à l'évolution de l'état de santé des séniors (réparation électrique, petite logistique... au sein du domicile).
- ✦ Collaborer avec les bailleurs sociaux pour accompagner la mobilité résidentielle.

10. Tenir compte des besoins des séniors dans l'aménagement des nouveaux quartiers et la modernisation de la ville

- ✦ Associer le service urbanisme de la commune pour la prise en compte des besoins des séniors en collaboration avec les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers.